

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ

Quartier
Chennevières

Lundi 25 mars 2024 – 18h – Maison de Quartier de Chennevières

Compte-rendu N°2

Atelier Participatif

Quel patrimoine mémoriel pour la future place
de la Liberté et ses abords ?

Les objectifs de l'atelier de ce soir

Quel patrimoine mémoriel pour la future place de la Liberté et ses abords ?

- Poursuivre les échanges amorcés lors de la réunion publique de lancement à propos de l'évolution de la place de la Liberté et ses abords
- Présenter la démarche de concertation qui commence
- Prendre en compte votre expertise en tant qu'usagers de longue date de la place
- Travailler avec vous sur l'identité du quartier, sur son patrimoine mémoriel et ce que l'on souhaite conserver en termes symboliques

Les participants

Quels futurs lieux de vie pour la place de la Liberté et ses abords ?

22 personnes ont participé à l'atelier dont :

- 50% étaient présentes à la réunion publique de décembre
- 80 % habitent à Conflans depuis plus de 20 ans
- Des associations sont représentées :
 - Présidente de l'association Parents d'élèves de Conflans
 - Association Cap Conflans : association des commerçants
 - Comité de quartier
 - Conflans Cadre de vie
- Des commerçants : pharmacien, opticien

La réunion s'est tenue dans un climat convivial.

Ville de Conflans-Sainte-Honorine :

- Jean-Jacques HUSSON, Adjoint au Maire
- Laure ROCOBLAVE, Cheffe du service Cadre de vie
- Matthieu GARANCHER, Citallia

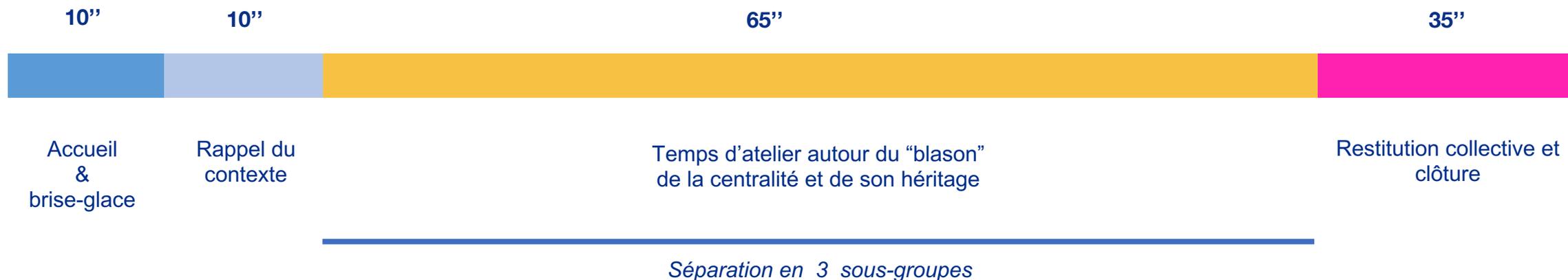
Animation de la réunion et compte-rendu, Agence Eker :

- Iris DENIAU
- Émilie WALKER



Déroulé de l'atelier

Quel patrimoine mémoriel pour la future place de la Liberté et ses abords ?



Un atelier participatif

- ❓ Écoute et respect de la parole
- ❓ Convivialité et interaction
- ❓ On « s'autorise à »

L'enjeu est de travailler l'identité du quartier, sur ce que l'on souhaite conserver en termes symboliques



Rappel du contexte

La Ville de Conflans a engagé une première phase de concertation en 2018-2019 pour recueillir différentes attentes sur le projet de réaménagement des espaces publics de la place de la Liberté et de ses abords.

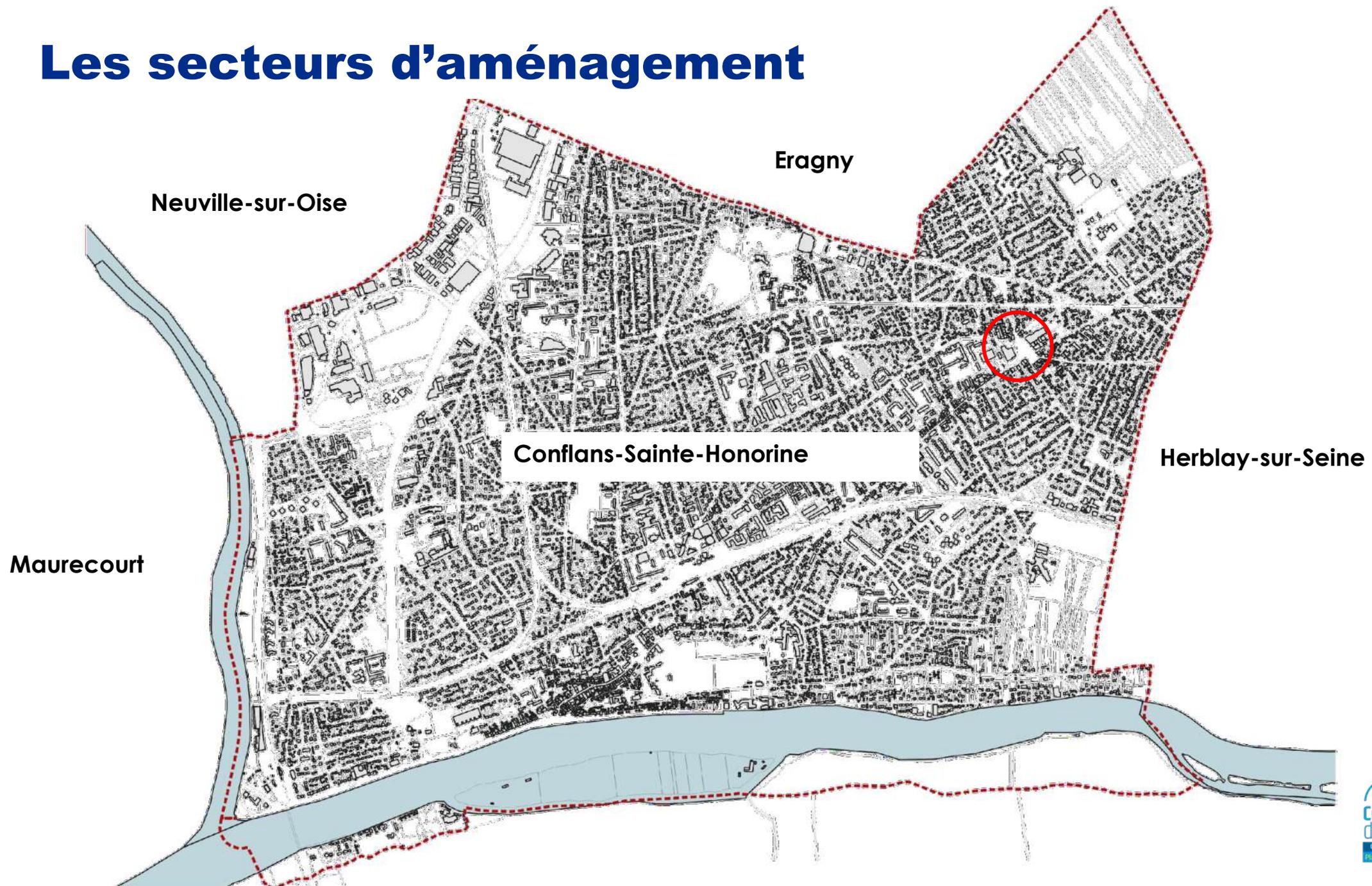
Plusieurs invariants y ont été ainsi identifiés :

- **Rationaliser les voies** de circulation,
- Créer de nouveaux espaces publics destinés à développer de **nouveaux usages** de l'espace public pour en conforter le **caractère dynamique, convivial et apaisé**,
- **Végétaliser, renaturer** la place,
- **Organiser autrement le stationnement**, selon un volume pouvant satisfaire les besoins du site,
- **Mettre en valeur les commerces** en pieds d'immeubles.

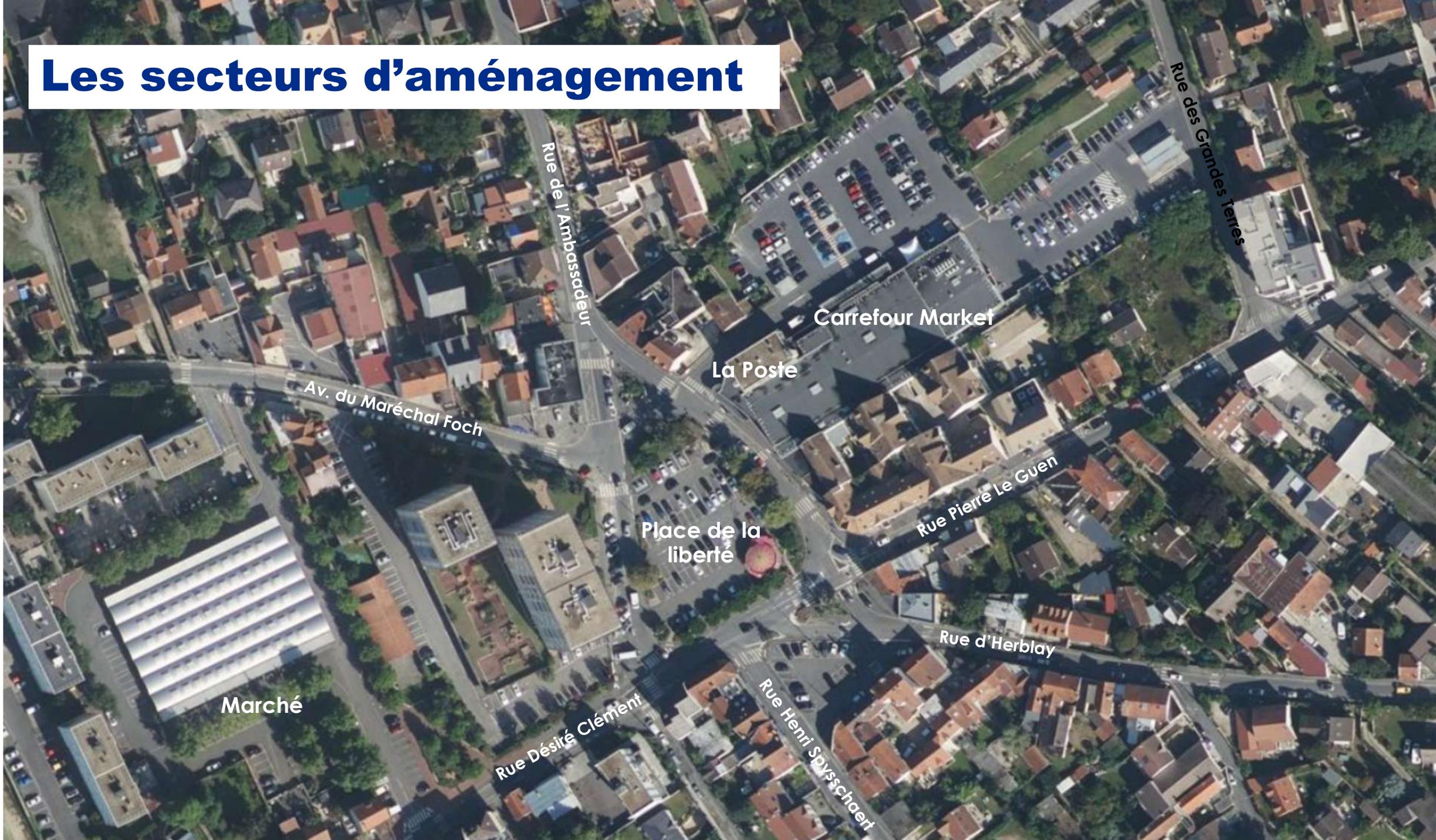
Depuis, la Ville de Conflans a désigné CITALLIA pour superviser en son nom les études devant mettre en œuvre ce projet.

Dans ce cadre, l'agence de concertation EKER, intervenant déjà sur la précédente phase de concertation a également été désignée pour parachever cette démarche.

Les secteurs d'aménagement



Les secteurs d'aménagement



Rue de l'Ambassadeur

Rue des Grandes Terres

Carrefour Market

La Poste

Av. du Maréchal Foch

Place de la liberté

Rue Pierre Le Guen

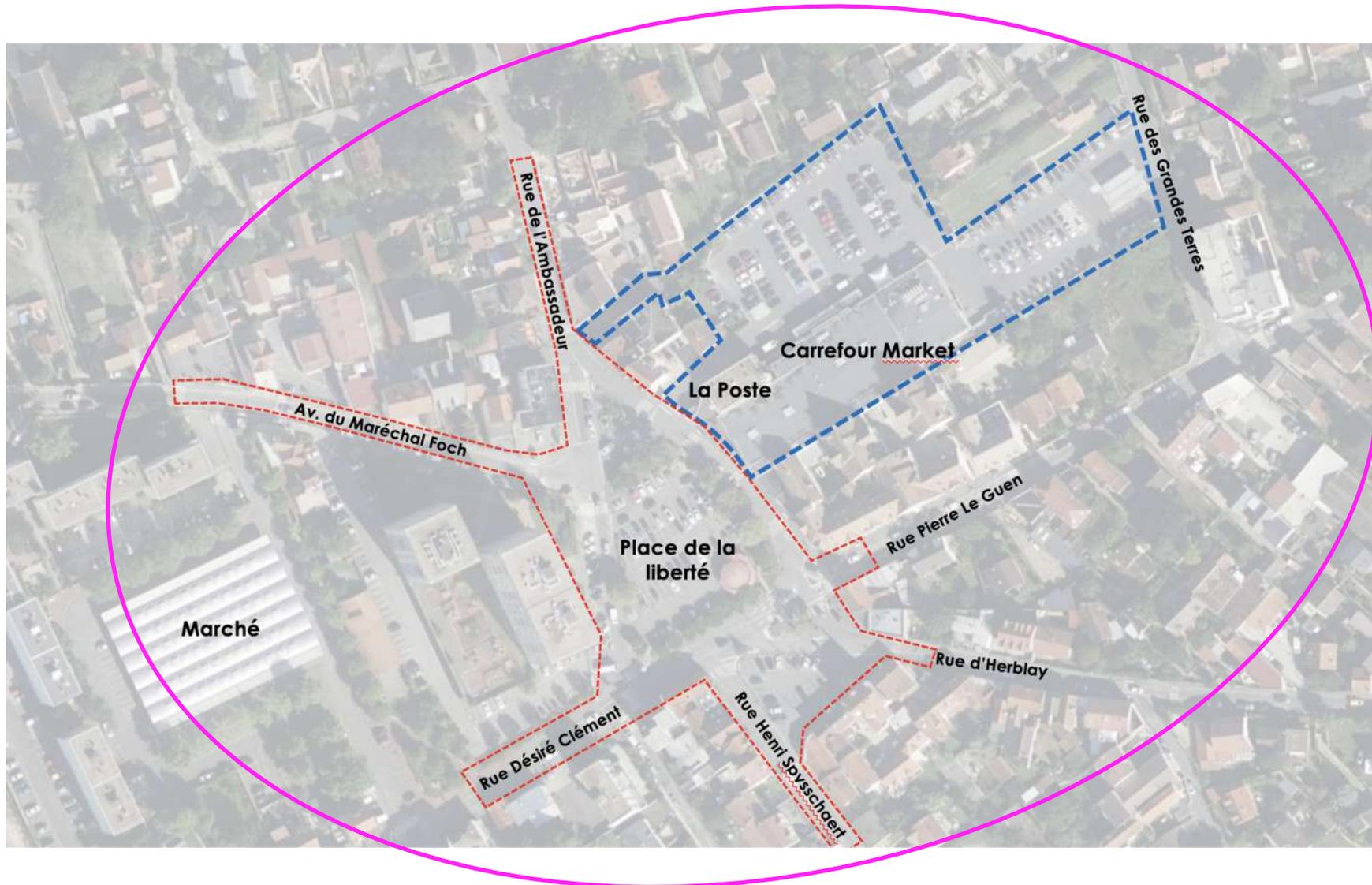
Marché

Rue d'Herblay

Rue Désiré Clément

Rue Henri Spyschaert

Deux projets pour le quartier



La centralité en mutation

Projet sur foncier Carrefour

Modernisation et déplacement du magasin & Aménagement urbain
Projet Carrefour

Projet Ville

Réaménagement des espaces publics

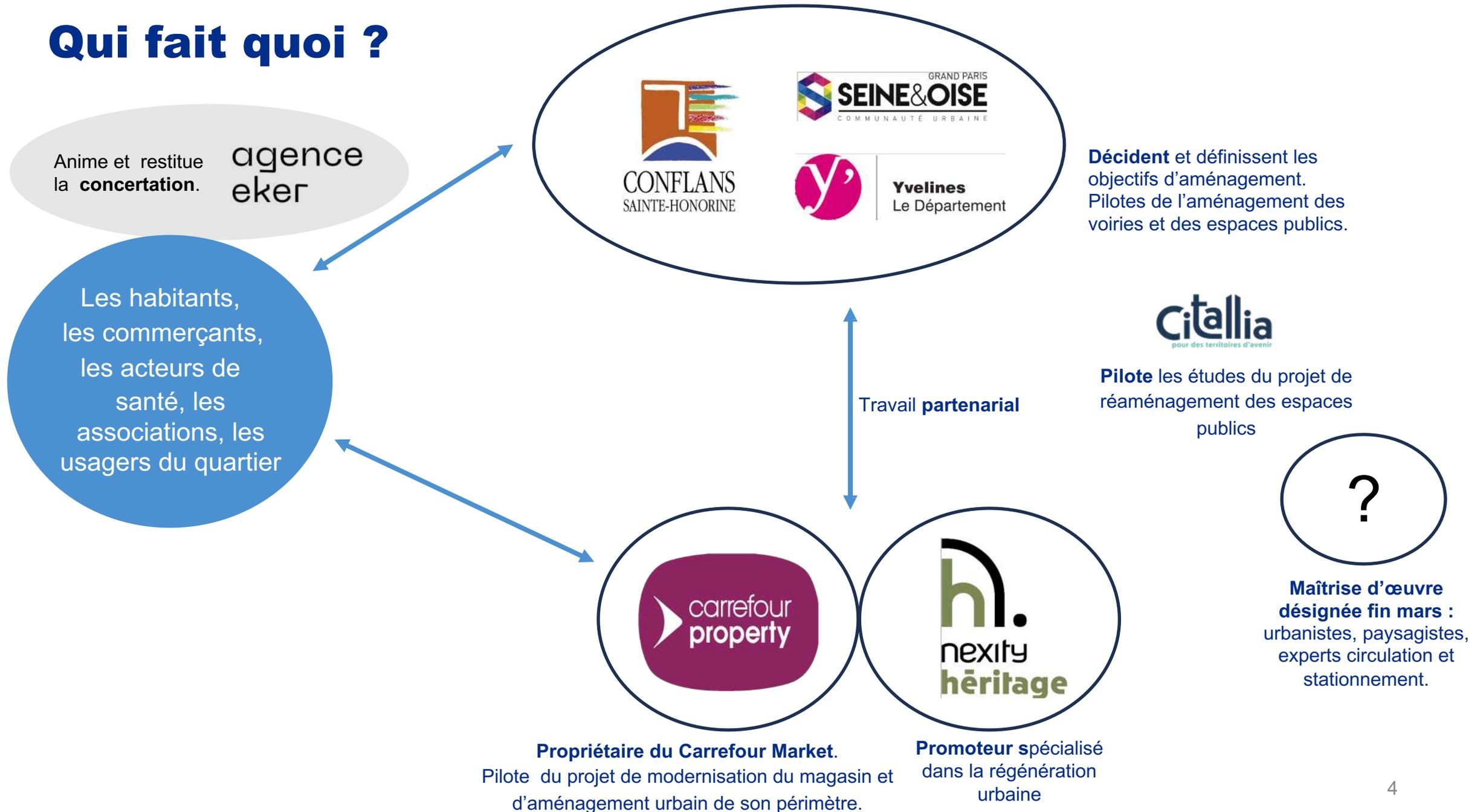
La place et ses abords, une centralité en mutation

La transformation du quartier, second centre-ville de la commune

Les principes :

- **Développer un lieu de vie attractif pour le quartier**
 - Revaloriser le cadre paysager
 - Simplifier le schéma de circulation et redonner une place plus importante aux piétons et vélo
- **Conforter cette centralité :**
 - Conserver le supermarché au sein du quartier, ce qui implique de le déplacer et moderniser le Carrefour sans rupture d'activité
 - Renforcer l'attractivité des commerces et créer de nouveaux commerces de proximité
- **Accueillir de nouveaux habitants**
- **Accompagner le vieillissement de la population actuelle** et lui proposer une offre de service spécifique, via la la création d'une résidence senior

Qui fait quoi ?



Deux concertations mais des réunions mutualisées

Les invariants pour les deux projets

- **Le réaménagement de la place de la Liberté avec le développement de nouveaux usages**
 - La végétalisation
 - L'optimisation du stationnement et la réduction des espaces dédiés à la voiture
 - L'amélioration de la place des piétons et vélos
 - La reconfiguration des circulations
- **La restructuration du supermarché Carrefour**
- **La construction de nouveaux logements, de services et de commerces en RDC**
 - 400 à 500 nouveaux habitants
 - De nouveaux locaux dédiés aux commerces et aux services comme : un restaurant, commerce de petit bricolage, d'arts de la table, une librairie, un bureau de presse, un fleuriste et service de proximité de type laverie (et le maintien de la poste).
 - De nouveaux stationnements
 - La création d'une nouvelle voirie
 - La création d'une résidence senior



Deux concertations, deux porteurs de projets pour deux projets distincts mais des réunions mutualisées

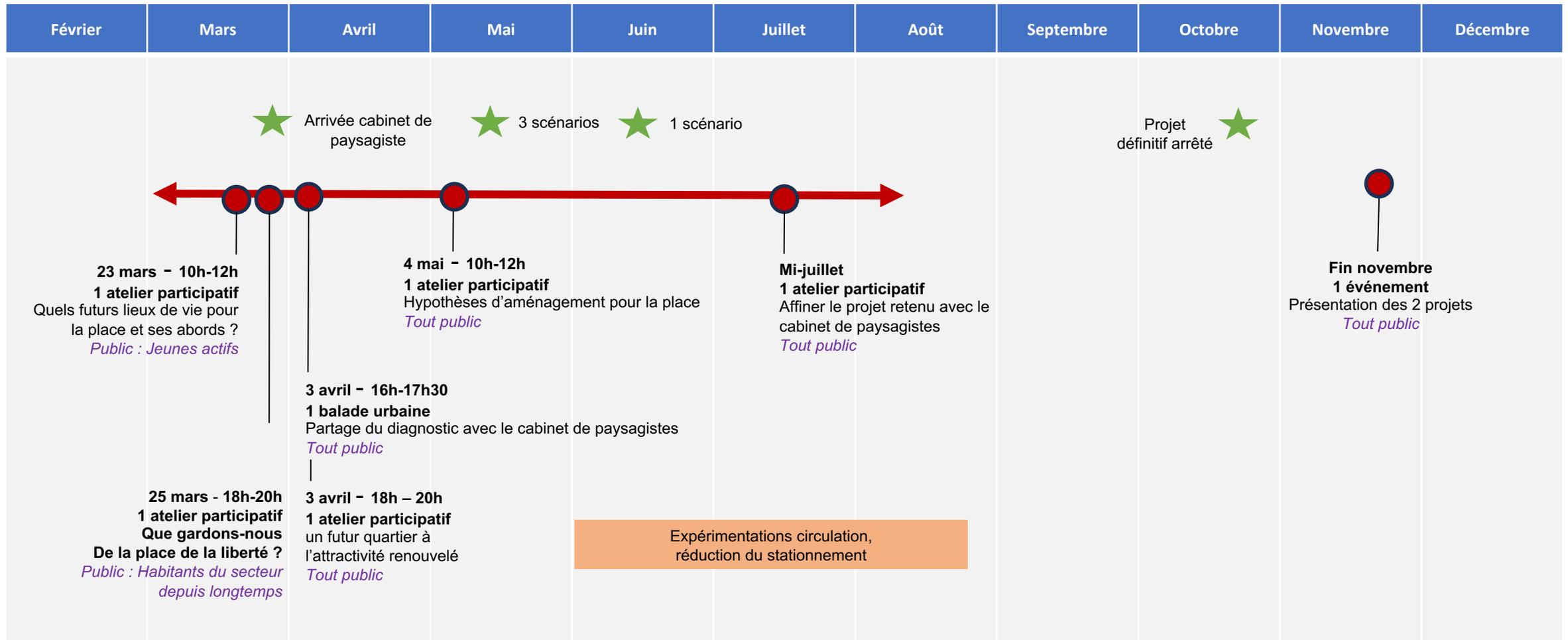
Les principes pour la concertation

Règles du jeu

1. Des informations fiables
2. Des sujets de concertation clairs
3. Un espace en ligne pour suivre la concertation
4. Un travail itératif entre la concertation et le maître d'œuvre pour l'aménagement de la place de la Liberté



Le calendrier de la concertation



Temps d'atelier autour du “blason” de la centralité et de son héritage



RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - Quartier Chennevières
ATELIER PARTICIPATIF – 25 MARS 2024



Le patrimoine mémoriel

Définition

Le **patrimoine mémoriel** représente : le **patrimoine, l'histoire et l'identité d'un lieu**. Ce patrimoine est spécifique et unique. Afin qu'il soit préservé et qu'il irrigue le projet d'évolution de la centralité, il s'agira dans cet atelier de définir ensemble de ce qui relève de ce patrimoine.

Que ce patrimoine soit remarquable ou ordinaire il s'agit de:

- Déterminer ce qui, dans cette centralité, appartient à la **mémoire collective** (en s'appuyant sur vos connaissances et votre mémoire)
- D'appréhender la centralité en devenir de manière sensible et cela à travers :
 - **Les perceptions** de cet espace (visuelles, sonores, olfactives...)
 - Ce qui est considéré comme **patrimoine naturel**
 - **Les représentations** (terminologies, images associées, champs lexicales...)
 - **Les pratiques sociales, les activités économiques, rituelles ou de loisirs** (patrimoines culturels, patrimoines vivants, arts, traditions, savoir-faire)
 - **L'Histoire de la centralité**
- De prendre soin de ce patrimoine, de l'entretenir ou de l'actualiser et de rechercher les adaptations et les transformations viables afin de le mettre en valeur dans son contexte.



Elaboration d'un blason

Les principes

Apparus au Moyen Âge avec l'évolution de l'équipement militaire des chevaliers, **les blasons sont des emblèmes** (initialement peints sur un écu ou bouclier).

Ils permettent d'identifier et de représenter une personne, une corporation et plus tard une ville. Le blasonnement, véritable langage, avec son vocabulaire et sa syntaxe, décrit les blasons les plus complexes.

Pour cet atelier, nous proposons d'élaborer **un blason divisé en 5 parties** :

- Partie 1 : **Les espèces non humaines** qui représentent le quartier
- Partie 2 : **Les temps fort de l'Histoire** qui appartiennent à la mémoire de la centralité
- Partie 3 : **Les autres symboles ou images** qui incarnent le quartier (les pratiques sociales, les activités économiques, rituelles ou de loisirs)
- Partie 4 : **Les matières et matériaux** qui représentent la centralité
- Partie 5 : **Les mots** (ou champs lexicaux) qui représentent la centralité

Partie 1 :

Partie 2 : _____

Partie 3 : _____

Partie 4: _____

Partie 5 _____

LA PLACE DE LA LIBERTÉ ET SES ABORDS

Déroulé des travaux en groupe

3 tables rondes

1 rapporteur est désigné à chaque table – 3 minutes

- Le rapporteur est chargé de compléter les supports à partir des propositions du groupes et de restituer les travaux du groupe en fin d'atelier

Elaboration d'un blason pour chaque table – 57 minutes

- Individuellement, complétez le blason par écrit – 7 minutes
- Collectivement, échangez sur vos différents blasons (chaque participant présente brièvement son blason) – 10 minutes
- Collectivement élaborer le blason de votre table – 40 minutes
 - Filtrer : les propositions qui raisonnent pour tout le monde / celles qu'il faut écarter
 - Débat et votes sur les propositions (via des gommettes)

Restitution et conclusion collective – 30 minutes

Conclusion collective

Le patrimoine mémoriel

Partie 1 : Les espèces non humaines qui représentent le quartier

- Il n'y a pas grand-chose, la place est minérale, goudronnée.
- Insuffisance de la végétalisation.
- Ce qu'on voudrait : plus de végétation et plus de fleurs.

- Il y a un arbre remarquable à côté de La Poste : un magnifique saule pleureur
- Les résineux en remplacement des marronniers arrivent à maturité : important de les garder / Quelques pauvres pins qui éborgnent les passants.
- On apprécie l'ombre apportée par les arbres.
- Importance des oiseaux : ramiers, tourterelles

- Historique :
 - Le chanvre qui a donné son nom à Chennevières, lié aussi à la présence de la mare et de l'eau.
 - Les poissons : les chasse-marées, services de transport de poissons rapides entre la côte normande et Paris passaient par Chennevières.
 - Production d'asperges très importante, car terre sablonneuse.

Conclusion collective

Le patrimoine mémoriel

Partie 2 : Les temps fort de l'Histoire qui appartiennent à la mémoire de la centralité

- Le Hameau agricole qui se matérialise par les portes charretières rue Désiré Clément
- Les terres des paysans, à la différence du bas de Conflans qui représente la batellerie.
- Le quartier de Chennevières était propriété du prieuré de Conflans : exploitation agricole qui était utilisée par les moines.

- La plaque Michelin de Chennevières
- Le monument aux morts
- A conserver aussi : la céramique patrimoine qui explique l'histoire du quartier
- Le livre de Samuel Paty, pourtant temporaire, serait bien à conserver (même s'il semble qu'il y ait des sujets de droits d'auteurs)

- L'Histoire de la Résistance
- Il y avait un château à Chennevières, qui a été démoli à la Révolution : il ne reste que sa muraille, le long de la rue Spyschaert.
- Préhistoire : 11 tombes du 5e siècle avant JC.

Conclusion collective

Le patrimoine mémoriel

Partie 3 : Les autres symboles ou images qui incarnent le quartier (les pratiques sociales, les activités économiques, rituelles ou de loisirs)

- Le marché – avec le regret que le marché soit déconnecté de la place
- La grande diversité des commerces : c'est le 2e centre-ville de Conflans, 1er centre commerçant (100 commerces et acteurs économiques à Chennevières)
- L'importance des cafés sur la place (regret du café qui a été remplacé en kebab)
- Animation de la place : fête de la musique, fête de Noël
- Les feux de la Saint Jean
- Le manège et sa position dans la place
- La fête foraine, la fête de la musique
- La brocante et les services de santé
- La mémoire de Samuel Paty
- Les anciennes fermes

Remarque :

Un riverain indique : « c'est important de mettre des choses mobiles (ex : jardinière). Il ne faudrait pas qu'au nom de mettre plus de vert, on bloque des usages attendus. »

Conclusion collective

Le patrimoine mémoriel

Partie 4 : Les matières et matériaux qui représentent la centralité

- Bois, Pierre, Terre (cf. construction fermes en moellon)
- Remettre en valeur la source qui se trouvait sur la place : un plan d'eau qui symboliserait cette ancienne mare.
- Aujourd'hui, c'est surtout de l'asphalte.
- Bancs : il n'y en a que deux...

Remarques :

- *Intervention de M. Blot : « J'entends beaucoup de choses sur la végétalisation, l'embellissement, etc., mais le symbole de Chennevières, c'est la place, nous y tenons vraiment comme à la prunelle de nos yeux. »*
- *Un participant demande : « A-t-on pensé à embaucher quelqu'un qui travaille sur la mécanique des fluides ? J'habite aux Culs Bailleys. Il y a un stop accidentogène horrible. Quand on ne peut pas sortir de chez nous sans respecter les marquages au sol, il y a un problème. »*
 - *Il est indiqué en séance que le groupement de MOE comprend une compétence en circulation et stationnement pour dimensionner les futurs espaces publics en fonction des usages et risques constatés.*

Conclusion collective

Le patrimoine mémoriel

Partie 5 : Les mots (ou champs lexicaux) qui représentent la centralité

- Liberté / L'importance du mot « Liberté » : lui donner de la place et mettre à l'honneur le mur d'expression (alors qu'aujourd'hui y a les poubelles à côté).
- Festif / Rassemblement,
- Commémoratif
- Carrefour
- Intergénérationnel / Enfants, famille
- « On va à Chennevières » : bien identifier ce nom. Chennevières : ce nom est mal représenté (voie privée).
- Les chasse-marées : rue en impasse (alors que la rue de l'ambassadeur s'appelait rue des chasse-marées)
- La fontaine (ex-place de la fontaine)
- Le cœur du quartier, la place est un cœur, un rond.
- « Parking » – malheureusement, c'est le cas actuellement
- Quand on dit « rdv place Chennevières », on dit « rdv au parking » ou « rdv au manège ».
- Hameau de Chennevières – on souhaite conserver ce terme.

MERCI !

www.conflans-sainte-honorine.fr

RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBERTÉ - *Quartier Chennevières*
ATELIER PARTICIPATIF – 25 MARS 2024

